

FORMATION A LA CONDUITE DES GRUES A TOUR *(personnel expérimenté)*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer pour la catégorie considérée, au contrôle des connaissances et savoir-faire à la conduite en sécurité (dispositif HORS CACES),
- Permettre au chef d'entreprise à l'issue de la formation et au vu de l'aptitude médicale de délivrer, pour la catégorie d'engin considérée, l'autorisation de conduite de grue à tour,

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Décret et arrêté du 02/12/98
Recommandation CNAMTS R377 modifiée

PRE-REQUIS

- Etre âgé de plus de 19 ans pour les expérimentés
- Etre déclaré apte aux travaux en hauteur par le médecin du travail
- Avoir été scolarisé, lire et comprendre le français.

PROGRAMME

I. Implantation et installation de la grue

- Les voies
- Les distances à respecter
- Les zones d'interférence et zones interdites.

II. Conduite

- Les gestes de commandement,
- La communication avec le personnel au sol (oral et radio),
- Les exercices de conduite en radio commande,
- Les indicateurs d'aides à la conduite...

III. Caractéristiques d'exploitation

- Les diagrammes de charges,
- Les limiteurs d'efforts et de mouvements,
- Les mouflages,
- Les tableaux des charges / vitesses des treuils

IV. Règles d'exploitation

- L'influence du vent,
- Les règles de prévention,
- Les manœuvres interdites

V. Contrôles et vérifications périodiques

- Les essais de réception

VI. Prise de poste, exploitation, fin de poste

- Principe de fonctionnement,
- Constitution générale des mécanismes,
- Principe de fonctionnement, graissage et niveaux,
- Détection sensitive et rapport des symptômes de dysfonctionnement à sa hiérarchie.

VII. Règles et modes d'élingages

- L'accrochage des charges,
- L'évaluation du poids,
- Les Conditions d'équilibre...

VIII. Les dangers du courant électrique

- Les disjoncteurs,
- Les vérifications visuelles de disjoncteur,
- Les armements.

IX. Les équipements et protections individuels de sécurité

X. Autorisations et dispositions légales lors d'installation des grues

XI. Le survol des espaces

- Repérage sur plan des chantiers et mise en situation
- Analyse de la coordination et de l'exécution des manœuvres (priorités)

TESTS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE